

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT ET LE RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Est-ce que le ministre et le ministère des Finances attribuent et dans quelle proportion, le ralentissement de la croissance économique à la politique de taux d'intérêt élevés que le gouvernement suit maintenant?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, rien ne prouve que le taux d'intérêt élevé contribue à un ralentissement ou soit censé le faire. Il modère de deux façons l'expansion économique. En premier lieu, pour répondre à des demandes extrêmement fortes de crédit pour financer cette expansion et deuxièmement, pour correspondre à la structure internationale des taux d'intérêt.

M. Gillies: Si la politique des taux d'intérêt élevés ne réussit pas à réduire le taux de croissance de l'économie et par conséquent à réduire l'inflation comme le gouvernement entend résoudre le problème, le ministre envisage-t-il d'adopter une politique qui réduirait les taux d'intérêt à un niveau qui permettrait l'expansion de la construction domiciliaire et des autres champs d'activité économique?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, je pense que la prémisse de la question du député est quelque peu erronée, car les nouvelles constructions domiciliaires atteignent de nouveau des chiffres record.

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, puis-je reformuler ma question? Il est bien évident qu'au cours du deuxième et peut-être du troisième trimestres, l'économie n'a pas connu d'expansion, le chômage a augmenté, s'est aggravé, de même que l'inflation, et ce partiellement à cause des taux d'intérêt élevés. Le gouvernement va-t-il agir à cet égard?

Des voix: Bravo!

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, l'économie continue de croître au taux prévu par le gouvernement, mais rejeté par le député en février dernier. Le taux de croissance réelle de 7 p. 100 pour l'ensemble du pays montre que l'économie fonctionne presque à pleine capacité.

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question de façon à ce qu'elle ne soit pas irrecevable. Assurément le ministre des Finances doit se rendre compte comme tous les Canadiens...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député pourrait peut-être poser cette question, mais s'il tient à respecter la procédure ce n'est pas de la manière dont il a débuté qu'il y réussira. Peut-être pourrait-il essayer de nouveau.

M. Gillies: Étant donné que l'expansion économique cette année s'est circonscrite au premier trimestre et comme il faut élaborer les politiques économiques en

Questions orales

regardant l'avenir plutôt que le passé, le ministre va-t-il prendre des dispositions au sujet des taux d'intérêt en cours au pays?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, nous prévoyons une forte expansion tant en 1973 qu'en 1974.

LES DISPARITÉS RÉGIONALES DANS LES CHIFFRES RELATIFS AU COÛT DE LA VIE—DEMANDE D'EXPLICATIONS—L'ACCUMULATION DE FRET À NORTH SYDNEY—LES MESURES ENVISAGÉES

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Comme l'indice du coût de la vie dans les agglomérations urbaines publié vendredi dernier révèle de grands écarts, par exemple une augmentation de 1.4 p. 100 à Thunder Bay par rapport à 0.4 p. 100 à Ottawa, le ministre examine-t-il la cause de l'écart des prix et le gouvernement songe-t-il à prendre des mesures pour y remédier?

• (1420)

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a annoncé au cours des derniers mois un certain nombre de mesures destinées à freiner l'augmentation du coût de la vie et il s'est engagé à présenter, au besoin, d'autres mesures. C'est une question à laquelle je porte un vif intérêt, de même que la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je demande la collaboration des députés pour faire avancer les choses. Nous en sommes encore à la première question. Comme les députés le comprendront, je vais donner la parole au député de Saint-Jean-Est, puis au député de Gander-Twillingate, et ensuite au député de Winnipeg-Nord.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Transports? Comme l'indice des prix à la consommation a accusé une hausse de 3.2 p. 100 dans le coût des aliments à Saint-Jean, Terre-Neuve, hausse beaucoup plus forte que dans n'importe quelle autre ville canadienne, le ministre peut-il nous dire si, devant une telle constatation, il est prêt à prendre des dispositions très énergiques pour obvier aux problèmes de transport, plus particulièrement en ce qui concerne les marchandises accumulées à Sydney, Nouvelle-Écosse, parce que le gouvernement n'a pas su prendre les mesures qui s'imposaient?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Je ne crois pas, monsieur l'Orateur, que ce soient là les faits exacts. Je regrette que le député ne reconnaisse pas tous les efforts que nous avons faits pour acheminer les marchandises, puisqu'il y a maintenant à peu près 400 wagons de moins qu'il y a trois semaines. C'est donc une preuve que nous faisons un effort. Je sais naturellement que Saint-Jean de Terre-Neuve, à l'instar de toutes les Maritimes bénéficie de tarifs-marchandises spéciaux que n'ont pas d'autres provinces.